



Par Chemins



SOMMAIRE

- le rando challenge®
- Retour sur le forum 2018
- Au revoir André
- Les membres associés
- Les nouveaux cursus de formation

Une nouvelle façon de randonner:

le rando challenge®

Annie Loubière

Le rando challenge® est une randonnée pédestre par équipe composée de 3 ou 4 marcheurs, amis ou famille.

En suivant le parcours indiqué sur la carte, votre mission sera, d'une part de retrouver des bornes et de les repositionner avec précision sur la carte, et d'autre part de répondre à des affirmations à choix multiples, le tout dans un temps cible à calculer et à atteindre le plus justement possible.

Il se déroule sur 2 niveaux :

➔ **rando challenge® débutant** :

le circuit (de 10 à 12km) est fléché sur le terrain.

➔ **rando challenge® expert** :

le circuit (de 13 à 18 km) est seulement dessiné sur la carte.



Association				
Borne	1	2	3	4
A				
B				
Fiche de résultats				
C				

Ce type de randonnée fait donc appel à différentes compétences: techniques d'orientation, sens de l'observation, connaissances liées au patrimoine, faune, flore et au contexte de la randonnée et se déroule de façon ludique. Les équipes partent de façon échelonnée de 5 en 5 min, selon l'ordre d'inscription. Au départ vous estimerez la longueur précise du circuit et, selon la vitesse imposé par l'organisation, le temps que vous mettrez pour l'effectuer. En fonction de votre heure de départ vous saurez à quelle heure vous devez rendre les documents.

Pas de panique ! les organisateurs seront là pour vous aider.

Un classement sera effectué selon l'exactitude du temps de parcours, la justesse de l'emplacement des bornes et les réponses aux **Affirmations à Choix Multiples**.

Pensez à prévoir des vêtements et chaussures adaptés, pique-nique du midi (à emporter sur le parcours), boussole, règle, stylo, téléphone (par sécurité).

Petits ou grands, randonneurs expérimentés ou débutants, seule compte l'envie de randonner en s'amusant !

Ceux qui ont essayé le Rando challenge® l'ont adopté : le Rando challenge® c'est amusant et intelligent !



En Loir-et-Cher, il y a eu six signalements en 2018, cinq pour des problèmes d'environnement (pas d'entretien sur un chemin, arbre tombé, trois dépôts sauvages) et un pour conflit d'usage (chemin labouré)

Pour signaler : se connecter sur sentinelles.sportsdenature.fr

Février 2019

N° 33

Rando-challenge de Sologne

Samedi 18 mai 2019

Pierrefitte-sur-Sauldre

Inscription obligatoire auprès de
 Patrick DESPRES 10€ par équipe
 24 chemin du Reuilly
 41300 Pierrefitte-sur-Sauldre

despres.patrick@wanadoo.fr
 02 54 88 63 49 06 38 32 48 52



Il se tenait cette année à **Nouan s/Loire le 24 Novembre** où les Marcheurs Laurentais nous ont accueillis chaleureusement. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Plus de 60 participants représentant 17 clubs (6 autres s'étaient excusés), ainsi que le comité directeur (12 membres présents) du CDRP 41.

Avant d'aborder l'ordre du jour proprement dit, nous avons donné des informations sur la **réorganisation du Comité Directeur** suite au décès brutal de son président Michel Dufour. Nous avons élu une **nouvelle présidente, Jocelyne Brunel**, qui a accepté avec l'idée de travailler en binôme avec **Liliane Odeau, vice présidente** (déjà élue à cette responsabilité précédemment), avec qui elle est habituée de collaborer.

Plusieurs thèmes étaient à l'ordre du jour portant essentiellement sur la **vie des associations**, les diverses expériences, les questions de relève, de continuité de ce qui marche bien, de formation et de meilleures appréhensions de ce que représente la vie associative et de son apport humain.

M. **Bernard PHILIPPE** du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) est venu y présenter le débat sur la vie associative, ses implications, ses règles de vie, ses objectifs et sa dimension humaine, son organisation pour lui permettre de perdurer,etc.

Un riche débat s'est instauré dans la salle autour de toutes ces questions : 36 intervenants. Les diverses expériences des uns et des autres ont permis d'entrevoir ensemble des solutions, sans pour autant que celles-ci ne soient des réponses toutes faites. Elles sont à travailler, à adapter en fonction de chaque situation particulière, mais elles permettent à partir de ces échanges, de mesurer que rien n'est sans solution.

Que la plupart des membres des clubs sont porteurs de richesses, savoir faire, expériences, et qu'il faut aider ceux-ci à les mettre en valeur au service de la vie de l'association.

Des débats et des formations sur ce que représente la vie associative avec un organisme extérieur (tel le CDOS, le CRIB, ou autre) seront organisés au plus près de la vie des clubs pour aider à mieux appréhender ces questions et rechercher ensemble les solutions les mieux adaptées aux besoins.

Plusieurs clubs constatent que la diversification de leurs activités, particulièrement le développement de la marche nordique apporte beaucoup de nouveaux adhérents. Cela nécessite donc des formations pour la maîtrise et l'encadrement de ces nouvelles disciplines.

Liliane Odeau, responsable commission formation a présenté ensuite **les nouveaux programmes proposés par la FF Randonnée et le comité régional** (voir en page 4 de ce document, les coûts et aides financières sont maintenant connus et y sont indiqués) .

Nous avons ensuite abordé l'après midi, **l'utilité des randonnées dominicales ouvertes au public.**

➔ Nous constatons que ces **randonnées drainent environ 60% de non licenciés**. Que ce public non licencié est plus jeune que la moyenne des adhérents des clubs. Que ces marcheurs du dimanche sont pour un certain nombre, encore en activité professionnelle. Que ces randonnées sont facteur de découvertes touristiques du département. Que certaines ont une très bonne réputation qui va bien au-delà des limites départementales. Et que les licenciés de demain sont parmi ces gens qui sont encore actifs professionnellement aujourd'hui.

➔ Par contre, pour certaines de ces randonnées, si leur réputation s'appuie sur leur histoire, cette histoire est parfois assez longue, et **leur existence peut-être parfois menacée faute de relève dans l'organisation de celles-ci**. Il est donc nécessaire de prendre des dispositions pour en faire partager l'organisation par le plus grand nombre de membres du club afin de mettre en place les organisateurs de demain.

➔ Nous allons aussi étudier au plan départemental **comment motiver la relance des « grandes » randonnées ou parcours d'endurance**, dont nous constatons depuis plusieurs années une certaine érosion. L'idée d'un challenge à partir des parcours de 25 ou 30 km pourrait être chapeauté par le CDRP pour relancer celles-ci. Elles sont souvent facteur de participation sur les autres parcours de la randonnée au-delà des seuls participants sur ces grands parcours.

Mais toutes ces questions qui ont été débattues au cours de ce forum, n'auront d'efficacité que si elles sont reprises à l'échelon des clubs ou de groupes de clubs pour en permettre un débat élargi qui s'enrichisse de l'apport du vécu des gens pratiquant la randonnée et la vie des clubs.



AU REVOIR ANDRÉ

Gérard Lozelli

André Frédureau nous a quittés.

J'ai commencé le balisage au CDRP avec lui.

Par son expérience, sa gentillesse et sa disponibilité,

j'ai toujours apprécié sa compagnie.

Que ce soit sur le GR3 ou d'autres chemins, il était heureux.

Il aimait parcourir seul, souvent, de longs trajets dans la nature.

Toujours actif, il avait fait beaucoup de sports.

Après une carrière de boulanger puis dans l'industrie,

Il avait « pris l'air » en poursuivant le balisage Au Comité Départemental.

André avait 86 ans.

Au revoir André.



Les membres associés

Qui peut être « membre associé » ?

- ➔ Toute association désireuse d'organiser une randonnée ouverte au public :
Comité des fêtes, offices de tourisme, association de parents d'élèves, mairies,
- ➔ Association au profit d'une cause (don du sang, randonnée solidaire, etc...)
ou
être une association non organisatrice mais désireuse de soutenir les actions du CDRP41

Pourquoi être membre associé ?

- ➔ Pour soutenir le Comité Départemental dans ses actions de sauvegarde et d'entretien des chemins de randonnée et les balisages des sentiers.
- ➔ Pour bénéficier de l'aide du comité pour l'organisation d'une randonnée : conseils pour la déclaration en Préfecture, la sécurité, (voir charte des organisateurs)
- ➔ Pour participer aux formations départementales organisées par le comité

Avantages d'être membre associé :

- ➔ La diffusion des randonnées dominicales sur le calendrier départemental, (16 000 exemplaires), sur le site du comité, sur facebook, et autres moyens de diffusion (ex NR)
- ➔ Don ponctuel par le comité de matériel de fléchage, et panneaux de signalétique.
- ➔ Achat de gobelets réutilisables à prix très bas.
- ➔ Représentation des membres associés à l'Assemblée Générale du Comité.
- ➔ Possibilité d'être élu administrateur du Comité Départemental et faire partie d'une commission.

Comment devenir membre associé ?

- ➔ Prendre contact, de préférence par mail, avec le Comité Départemental pour être invité à la réunion annuelle du calendrier organisée par secteur : Vendômois, Blaisois et Romorantinais. Cette réunion permet de connaître les dates des autres organisateurs et d'éviter les doublons.
- ➔ En s'acquittant de la cotisation annuelle de 55€

Pour être plus actif, prendre contact avec le comité pour un échange sur les « envies » réciproques de travailler ensemble.

Depuis sa création le Comité a toujours soutenu les associations non fédérées car elles sont la vie de la randonnée dominicale et par là même la vie de bon nombre de nos communes rurales.

C'est également pourquoi le comité a voulu reconnaître ces associations dans ses statuts ce qui est chose faite depuis 2001.

Un représentant des membres associés peut être membre du Comité directeur avec droit de vote pour ce qui n'est pas du domaine strictement fédéral.

Actuellement **Jean-Alain Collin** de l'association **Mouvement de la Paix** représente les membres associés.



A partir de janvier 2019, les formations d'animateurs proposées par la FFRandonnée changent:

4 NOUVEAUX DIPLÔMES + 6 SPÉCIALISATIONS

LE NOUVEAU CURSUS DE FORMATION



- ➔ L'acquisition des techniques de pratique ne fait pas partie du cursus animateur (auto-évaluation).
- ➔ Une place importante est accordée en formation à l'animation de groupe et à la pédagogie.
- ➔ Des spécialités et des perfectionnements sont proposés pour poursuivre la formation

Les parcours de formation

La nouveauté: des journées de formation en présentiel en groupe et des modules suivis individuellement à distance depuis une plateforme accessible via internet

■ Le Certificat d'animateur de randonnée de proximité

STAGE TRONC COMMUN 12 H

STAGE FINAL 13 H

Présentiel 7h	A distance 5h	Présentiel 7h	A distance 6h
---------------	---------------	---------------	---------------

Mini 6 semaines et maxi 4 mois entre tronc commun et stage final

■ Les Brevets Fédéraux - Randonnée Pédestre et Marche Nordique

STAGE TRONC COMMUN 12 H

STAGE INITIAL 22H

STAGE EN CLUB 8H

STAGE FINAL 21H

Présentiel 7h	A distance 5h	Présentiel 14h	A distance 8h	Encadrement de 3 randos ou 3 séances minimum	Présentiel 14h	A distance 7h
---------------	---------------	----------------	---------------	--	----------------	---------------

Mini 6 semaines et maxi 4 mois

3 mois mini et 6 mois maxi

Les nouveaux stages "Pratiquer"



- ➔ Découverte de la pratique d'une activité.
- ➔ Apprentissage et acquisition d'une ou plusieurs techniques de l'activité en vue de la pratiquer dans de bonnes conditions.
- ➔ Obtenir les prérequis nécessaires à l'entrée en formation d'animateur pour ceux qui souhaitent ensuite s'engager dans cette voie

Durée des stages : 1 journée (salle + terrain)

Les couts et aides financières pour ces stages et formations

La différence est prise en charge par des aides du comité régional et du comité départemental.

Important: le CDRP41 remboursera les clubs (ou licenciés comité ou RandoPass) sur présentation de la facture acquittée et de l'attestation de réussite à la formation du stagiaire

Stage ou Formation	Cout réel	Cout restant à la charge des clubs ou licenciés
Stage « pratiquer »	49€	29€
Certificat d'animateur de randonnée de Proximité	225€	85€
Brevet Fédéral (MN et RP)	710€	280€

Pour plus d'informations sur ces nouveaux cursus

- Pour découvrir le détail de ces nouveaux cursus: site du CDRP41 https://loir-et-cher.ffrandonnee.fr/rubrique_formation
- Pour connaître les dates, les modalités d'inscription et s'inscrire : site du comité régional <https://centre-val-de-loire.ffrandonnee.fr/formation>

